

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel Rouen, 1788

II.

urn:nbn:de:hbz:466:1-60158

II.

Les lettres que j'ai reçues.] Quand le participe est précédé de son régime simple, alors la regle veut qu'il se décline; c'est-à-dire, qu'il prenne le genre & le nombre de son régime. Or, le régime c'est que, pronom relatif, qui a pour antécédent le substantif lettres, féminin, & au pluriel. Reçues est donc & devroit être, comme on le voit clairement, du genre féminin, & au pluriel.

Vaugelas & Ménage n'ont nullement douté que toute phrase semblable à celle-là ne fût soumise à la même loi: & cette loi, si respectée dans toutes les langues, c'est la concordance de l'adjectif avec

fon substantif.

Qui croiroit que le P. Bouhours & M. l'Abbé
Regnier ne la regardent ici que comme un conseil? Au désaut de raisons, ils ont recours à des
autorités; & le P. Bouhours tire les siennes de
M. l'Abbé Regnier lui-même, qui, dans plusieurs
endroits de son Rodriguez, s'étoit dispensé de la

Qu'ensuite le Traducteur de Rodriguez, séduit par un amour-propre d'Auteur, cite en sa faveur deux passages, l'un d'Amyot, l'autre de Racine, nous lui répondrons que l'esprit des grands Ecrivains doit se chercher, non dans un passage seul, qui pourroit n'être qu'une faute d'impression, mais dans l'usage constant & uniforme auquel nous les voyons attachés par-tout ailleurs.

Tenons donc pour très-certain ce qu'enseigne Vaugelas, qu'il faut toujours à peine de faire un solécisme, accorder le participe avec son régime, dans les phrases semblables à celle

na-

ait

fe

au

ne

ns

US

na

ne

er

eft

nê

ue

on

de

6=

u

us

er

1%

le

la

n-

le

38

ESSAIS

que nous examinons. Il y a cependant quelques participes, entr'autres ceux de plaindre & de craindre, qu'il est bon d'éviter au séminin, parce que ces verbes ont formé des substantifs dont la désinence est la même que celle du participe séminin. Qui diroit, c'est une personne que j'ai plainte, c'est une maladie que j'ai crainte, obéiroit à la Grammaire, mais révolteroit l'oreille. A l'égard du masculin, nulle difficulté. On dira les hommes que j'ai plaints, les accidents que j'ai craints. On emploiera même le séminin, pourvu qu'on ait l'art de le placer ensorte qu'il ne puisse être confondu avec le substantif. On diroit fort bien plus crainte qu'aimée: exemple approuvé par Vauge-las, à cause que le plus qui précede ne laisse pas

ombre d'équivoque.

Toute équivoque est vicieuse, sans doute : mais on ne doit pas remédier à une faute par une autre. Que je dise, en parlant de livres ou de papiers, je les ai rangés par ordre dans mon cabinet, je laisse (9) en doute » si c'est moi qui » ai pris le soin de les ranger, ou si je veux » dire seulement que je les ai, & qu'ils y sont » rangés par ordre; & je ne fais aucune distinc-» tion entre l'action de la personne & l'état » de la chose «. A cela, suivant M. l'Abbé Regnier, le remede seroit que l'on dit : je les ai rangé, pour marquer l'action, & je les ai rangés, pour marquer l'état. Mais, dans l'un & dans l'autre sens, notre langue n'admet que rangés; &, comme elle fournit d'autres tours en abondance, c'est notre affaire d'en choisir un qui , sans être obscur , soit régulier. Ici l'équivoque vient de ce qu'avoir est verbe auxiliaire dans cette phrase, je les ai rangés, si j'entends que

⁽⁹⁾ Regnier, Grammaire, p. 490.

c'est moi qui ai rangé mes livres: au lieu que dans l'autre sens il est verbe actif, signifiant la même chose que posséder.

Autrefois la regle dont nous parlons avoit lieu

dans une construction telle que celle-ci:

Quand les tiedes (1) Zéphirs ont l'herbe rajeunie,

où l'on voit que le régime, l'herbe, se trouve placé entre l'auxiliaire & le participe. Ainsi lerégime, quelque substantif que ce sût, rendoit anciennement le participe déclinable lorsqu'il le précédoit. Aujourd'hui cette faculté de précéder le participe n'appartient qu'à ce petit nombre de pronoms dont j'ai donné la liste ci-dessus. Tant mieux: car la regle étant ainsi restreinte, elle n'en deviene que plus facile à retenir.

III & IV.

Les habitants nous ont rendu maîtres de la ville.] Le commerce, parlant d'une ville, l'a rendu puissante.] Toute la différence que Vaugelas met entre ces deux phrases, c'est que le participe est suivi d'un substantif dans la premiere, & d'un adjectif dans la seconde. Mais, à parler exactement, il n'y a nuile différence pour la syntaxe & la valeur grammaticale, entre un pur adjectif & un substantif, qui est de la classe des noms communs, sur-tout lorsqu'il n'est pas accompagné de l'article; d'où il s'ensuit que maîtres & puissante ne donnent lieu qu'à une seule & même question.

On vient de voir que le participe se décline, lorsque terminant le sens d'une phrase ou d'un

(1) La Fontaine dans ses Fables. Voyez Remarques fur Racine, Rem. XV.

lues

de

rce

it la

mi-

à la

mes

On

ait

011-

plus

ge-

pas

e :

de

qui

eux

ont

nc-

état

Rem

s at

ar

un

nue

sen

un

110

ire

que